

COMPTE-RENDU SOMMAIRE
CONSEIL MUNICIPAL
MERCREDI 22 FEVRIER 2023 - 19H00

- *Approbation du Procès-verbal de la séance du Mardi 20 décembre 2022 - 19H00*
- *Approbation de l'ordre du jour*
- *Désignation du secrétaire de séance : Aurore STELLA*

1. Avis sur projet de Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI)

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Prescrit en juillet 2002, le PPRI est en phase de finalisation. Préalablement à l'enquête publique les communes concernées sont consultées en vue d'émettre leur avis. Concernant les secteurs du Jardin et de Bouteiller, les aléas prescrits impliquent de fortes contraintes, impactant très sensiblement les parcelles de cette zone. Ainsi le Maire propose au conseil municipal de solliciter des services de l'état une réévaluation des niveaux d'aléas pour ces quartiers, et d'émettre un avis défavorable sur le projet de PPRI.

Adopté avec 13 voix pour, 3 contre (R. GIUFFRIDA - M.L. LLAMAS - S. MACAIGNE) et 1 abstention (H. GAYET)

2. Participation dépenses d'investissement - Gymnase du Calavon

Rapporteur : Aurore STELLA

Depuis la dissolution du Syndicat intercommunal du Collège du Calavon, la Commune de Cabrières d'Avignon a repris notamment la gestion du Gymnase. Des travaux d'investissement ont été entrepris sur ce bâtiment en 2022 et il a été convenu d'une participation des communes au prorata des élèves. La participation a été établie déduction faite des subventions obtenues et en tenant compte du temps d'occupation scolaire. Pour Maubec, le montant de la participation a été arrêté à 10 442,17 €. Le rapporteur demande au conseil municipal de bien vouloir donner son accord pour le versement de cette participation à la Commune de Cabrières d'Avignon

Adopté à l'unanimité

3. Aide financière « Opération Vélos »

Rapporteur : Aurore STELLA

Le rapporteur propose de reconduire pour 2023, l'aide pour l'acquisition de Vélo à Assistance Electrique. Il propose également de modifier le dispositif afin de coordonner les aides à celles proposées par la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse. Ainsi pourront bénéficier de cette aide, hormis les VAE, les acquisitions de vélos classiques et de vélos cargos. Pour être éligibles les produits devront être neufs et achetés auprès des vélocistes du territoire de l'agglomération. Le budget global pour l'exercice 2023 est arrêté à 1 500 €, la participation à 150 € par acquisition, par famille. Le rapporteur demande au conseil municipal de bien vouloir approuver l'octroi de ces subventions.

Adopté à l'unanimité

4. Modification du tableau des effectifs - Création emploi Rédacteur Principal 1^{ère} classe

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Cette modification concerne la création d'un nouveau poste de rédacteur principal 1^{ère} classe à compter du 1^{er} mars 2023, par voie de mutation, en vue d'exercer la fonction de DGS. Ce recrutement permettra un « tuilage » de 2 mois avant le départ en retraite du DGS actuel (congés à compter du 1^{er} mai et départ en retraite le 1^{er} juin 2023).

Adopté à l'unanimité

5. Modification du tableau des effectifs - Création emploi Adjoint Technique principal 2ème classe

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Cette modification concerne un avancement de grade par la création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} avril 2023

Adopté à l'unanimité

6. Communication des conseillers communautaires, délégués aux organismes extérieurs et animateurs de commissions

Le Maire lève la séance à 19H50

Maubec, le 22 février 2023

Le Maire,

Frédéric MASSIP

